



Compte-rendu Conseil de quartier Gare du 7 novembre 2017

Collège habitants :

Présents : Mme MAGNIN, M.HUTIN, M.MESTRINHO, Mme MOROT-SIR, M.PATURAUD, Mme REMY, M.ZAMBONI.

Absente : Mme PROUST.

Collège Elus :

Présents : M.PERIDON, M.DELPUECH, Mme GEORGET, Mme GOTIN, M.SEDARD.

Excusé : M. TCHIKAYA

Administration :

Présentes : Mme LACOMBE-CORDIER, Mme BOYER.

En début de réunion M. PERIDON fait un rappel sur le fonctionnement de la réunion des coprésidents et sur la construction des ordres du jour des conseils de quartier qui doivent être limités en nombre de points à traiter afin de laisser la place aux échanges constructifs sur les sujets.

Un rappel a été effectué, également, sur l'éthique des conseils de quartier.

Les membres du conseil de quartier, comme tous les habitants, sont invités à appeler directement les services techniques pour des signalements qui peuvent être traités entre deux conseils de quartiers (tel : 01 60 60 07 75).

L'annuaire des conseils de quartier a été remis à chaque membre présent à la réunion.

Nuisances à l'angle de la rue des Acacias et de la rue du Pas du Mulet

Suite aux nombreuses plaintes de riverains, un courrier recommandé a été envoyé en septembre au gérant de l'épicerie, en fonction depuis juin 2017, par le maire, avec mention de l'interdiction de vente d'alcool entre 19h00 et 07h00 du matin.

Une réunion est organisée par la mairie le 20 novembre 2017 avec les propriétaires des commerces, les commerçants, le SIVOM et le syndic STATIM.

Concernant les dépôts sauvages une question a été posée sur l'implantation d'une caméra de vidéosurveillance. Ce n'est pour le moment pas prévu, les caméras représentent un coût pour la commune. Par ailleurs, les caméras sont consultées en direct au Centre de Supervision Urbain Intercommunal, et sont utilisées dans le cadre d'enquêtes. Il est rappelé que si l'on constate des dépôts sauvages sur le fait, un signalement doit être effectué rapidement à la Police municipale (01 60 60 13 00) ou la Police nationale, si ces faits se produisent le soir ou la nuit, pour que les auteurs soient pris en flagrant délit.

Un rappel : le SIVOM propose un service pour évacuer les volumes importants d'encombrants : SOS déménagement, sur rendez-vous.

Questionnement sur les dates de passage des encombrants : ne peut-on pas envisager une date fixe, toujours la même, pour le ramassage des encombrants, pour éviter leur sortie en dehors des dates de collecte ? Question à poser au SIVOM.

Du trafic de drogue est également signalé dans ce secteur, notamment rue du Pas du Mulet. Ces faits seront remontés aux services compétents. Il est important que les habitants contactent également les services de police pour les informer.

Chemin allée des Peupliers

Questionnement sur la propriété de ce chemin, dont une partie est non bitumée, non éclairée et squattée par des jeunes, source d'insécurité.

La mairie, après avoir pris contact avec les hypothèques via un notaire, précise que ce chemin n'est pas retombé dans le domaine public. Le chemin bitumé et la partie non bitumée de l'allée des Peupliers constituent une seule et même parcelle, qui appartient à plusieurs dizaines de particuliers, les copropriétaires des collectifs qui habitent sur cette allée.

Il convient de faire remonter ce problème d'insécurité au conseil syndical de la copropriété (qui en serait propriétaire) afin de prendre une décision sur l'éventuelle fermeture. M. MESTRINHO a été invité à en parler au Conseil syndical.

Nettoyage des rues

Il est précisé que, conformément à la loi, les produits phyto sanitaires ne sont plus autorisés pour le désherbage qui est désormais manuel. Ce dernier est effectué par une société 3 fois par an.

Un rappel sera effectué dans le journal RENCONTRE pour ce qui est du désherbage le long des propriétés et du déneigement par épandage de sel. Ces travaux étant à la charge des habitants devant leur habitation.

Concernant les poubelles sur la voie publique, notamment à la Borne Blanche, une question va être posée au Centre Technique municipal sur l'augmentation du nombre de ramassages ou sur la capacité des poubelles.

Demande de dos d'âne devant l'école Beausoleil

Un comptage permettant de connaître le nombre de véhicules qui circulent sur la voie et leur vitesse a été effectué. Il s'avère qu'il n'a pas été constaté de vitesses excessives.

Par ailleurs il y a déjà des feux et passages protégés. La pose d'un dos d'âne ne s'avère pas nécessaire.

Demande de pose de miroir à la sortie du Carrefour Market et à l'angle des rues des Etriviers et Pasteur.

Concernant le Carrefour Market, le souci est que le propriétaire est privé. La question du remplacement du mur en béton à la sortie du parking par du grillage a été posée auprès de Carrefour par la mairie, ce qui améliorerait la visibilité et la sécurité des enfants.

Rues des Etriviers et Pasteur, la réponse est non à la pose d'un miroir car il y a déjà un stop qui permet de casser la vitesse excessive rue des Etriviers. Par contre, possibilité de tester l'empêchement pour une ou deux voitures de se garer à cet endroit afin d'améliorer la visibilité à ce carrefour. La commune va réfléchir à une signalétique permettant d'indiquer le parking de la Borne Blanche.

Numérotation et stationnement allée des Roses.

Au milieu de la rue la numérotation paire/impair change de côté ce qui entraîne un souci de stationnement pour un nouveau résident. Cette personne va être recontactée par la co-présidente du collège habitants.

Demande de rajouter du sable à la Borne Blanche.

La réponse est oui.

Questionnement effectué sur le rajout de bancs pour les parents au niveau des jeux d'enfants. Un tel rajout pourrait entraîner d'autres nuisances.

Déploiement de la fibre optique.

M. PERIDON précise que 2 790 logements sont déjà raccordés sur 10109 raccordables. Le déploiement du réseau souterrain est globalement déjà effectué. Le déploiement du réseau aérien est plus compliqué. Il est prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2018 (avec quelques mois d'avance sur le planning initial).

La commune n'a pas encore l'information concernant la période d'ouverture à la concurrence par SFR, pour les habitants qui souhaitent avoir la fibre sans changer d'opérateur.

Travaux du Gymnase/dojo Beausoleil

Il n'y a pas, pour l'instant, de travaux programmés mis à part les réparations d'usage. Il est nécessaire de poursuivre une réflexion d'ensemble, dont le financement.

Vélos abandonnés sur le parking à vélo de la gare.

Un affichage a été apposé par la SNCF le 6 novembre 2017 demandant aux propriétaires des vélos de se manifester avant le 14 novembre 2017. A défaut les vélos seront retirés.

Informations/questions diverses.

- a) Rue Racine, le constat est fait, par les habitants, que les automobilistes qui arrivent de la rue Victor Hugo et Anatole France vont de plus en plus vite.
- b) Constat du non-respect de la zone bleue rue Molière : il est possible pour les habitants de noter l'immatriculation et de le signaler à la Police Municipale. Impression que la police municipale ne passe pas, mais attention la verbalisation est désormais informatique et les policiers ne sont plus obligés d'apposer un signallement sur le véhicule.
- c) Signalements de vélos qui circulent sur les trottoirs
- d) 8 et 9 décembre opération Téléthon : animations prévues et un fil rouge chez les commerçants.
- e) 16 et 17 décembre : le marché de Noël aura lieu sur l'esplanade du 14 juillet 1789 et à la Coupole.
- f) La prochaine réunion du Conseil de quartier Gare sera le jeudi 08 mars 2018 à 19h30 et la réunion des co-vice Présidents le mardi 13 février à 19h.
- g) Une réunion interquartier, sur la thématique de l'aménagement et l'urbanisme est prévue fin janvier 2018.

Le Maire-adjoint

Le Co-Vice Président

Chargé de l'animation des Conseils de quartier

Frédéric PERIDON

Karine MAGNIN